

Sujet : [INTERNET] projet eolien SAISY/AUBIGNY

De :

Date : 04/01/2024 16:12

Pour : pref-proc-env@saone-et-loire.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Veillez trouver ci-joint mon courrier concernant le projet éolien SAISY/AUBIGNY

Recevez mes sincères salutations

— Pièces jointes : —

Courrier Eoliennes.pdf

19,1 Ko

Monsieur et Madame Dutartre Roger

Objet : PROJET EOLIEN SAISY/AUBIGNY

Monsieur le commissaire enquêteur,

L'installation d'éoliennes sur notre commune de Saisy va totalement détruire nos paysages et notre cadre de vie. Nous allons être encerclés d'éoliennes (5 à Saisy/Aubigny, 7 à Thury/Molinot, 27 aux « Portes de Côte d'Or »). De plus, l'effet de surplomb va être difficilement supportable pour nous !

La faune locale va subir de nombreux désagréments notamment les milans et les chauves-souris.

Notre santé va être altérée à cause des nuisances sonores, des infrasons, de l'effet stroboscopique, de l'éclairage 24 heures / 24 ...

Le déboisement va avoir des conséquences néfastes ...

Une partie des maisons de La Forêt a été construite dans le versant entre la Grand Guée et la Rue de la Gare.

Les eaux de ruissellement descendent de la Grand Guée en divers lieux pour rejoindre les fossés qui les évacuent vers les prés en pente vers la rivière.

Souvent le talus arrive au niveau de la toiture des maisons ou de l'étage le cas échéant. Souvent les maisons ont déjà une espèce de puisard recueillant les eaux d'infiltration ou une pompe électrique.

N'étant pas spécialistes en géologie et en hydrologie, nous nous posons une question qui nous inquiète : quand le béton aura remplacé les bois pour l'installation des éoliennes, que se passera-t-il pour les eaux de ruissellement et d'infiltration ?

Pour tous ces motifs NOUS SOMMES FAROUCHEMENT OPPOSES AU PROJET EOLIEN SAISY/AUBIGNY.

Fait à SAISY le 04/01/2024

Liliane et Roger DUTARTRE

Sujet : [INTERNET] projet éolien SAISY/AUBIGNY

De : Jean-Louis LAURENT <

Date : 04/01/2024 22:23

Pour : pref-proc-env@saone-et-loire.gouv.fr

Je ne suis pas favorable au projet éolien de SAISY/AUBIGNY

car ces éoliennes enlaidiraient le paysage

on va détruire une zone boisée avec un impact négatif sur la faune

Quel devenir pour ces masses de béton et ces mats à l'issue de leur utilisation?

Jean Louis LAURENT